



LA VEILLE EMPLOI-FORMATION DU CARIF-OREF OCCITANIE



N°507

19/10/2022



veille@cariforefoccitanie.fr



<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE	1
APPELS A PROJETS	2
EGALITE PROFESSIONNELLE	2
EMPLOI	3
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL.....	3
FORMATION PROFESSIONNELLE.....	4
INSERTION DES JEUNES.....	6
SECTEURS D'ACTIVITE - METIERS.....	6
TRAVAIL	8
VAE.....	8

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE

Note de conjoncture Occitanie au 2^e trimestre 2022

DREETS Occitanie, Octobre 2022, 9 p.

Au 2^e trimestre 2022, l'activité économique de la région progresse mais de manière modérée. Si l'épidémie de Covid-19 semble s'éloigner et permet à certains secteurs de se relancer et de ne plus recourir aux aides de l'État, la hausse de l'inflation, causée notamment par la guerre en Ukraine et les tensions d'approvisionnement, assombrit le tableau. Ainsi, l'emploi régional progresse légèrement tandis que le taux de chômage se stabilise après 2 années de baisse.

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Note-de-conjoncture-dans-la-region-Occitanie-au-deuxieme-trimestre-2022>

Taux de chômage régional au 2^e trimestre 2022

DREETS Occitanie, Octobre 2022, 11 p.

Au 2^e trimestre 2022, le taux de chômage est stable en Occitanie à 8,8 %, faisant suite à une très légère baisse au trimestre précédent (-0,1 point). Le taux de chômage de la région reste toujours au-dessus du taux métropolitain (7,2 %) en légère hausse ce trimestre (+0,1 point).

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Taux-de-chomage-regional-au-deuxieme-trimestre-2022>

Estimations trimestrielles de l'emploi salarié régional au 2^e trimestre 2022

DREETS Occitanie, Octobre 2022, 19 p.

Au 2^e trimestre 2022, l'emploi salarié augmente de 0,4 % en Occitanie par rapport au trimestre précédent, soit 8 800 emplois supplémentaires. Il continue à atteindre des niveaux record depuis deux trimestres. Cette augmentation est portée en très grande partie par le secteur privé (+0,5 % contre +0,1 % pour le secteur public). Le poids de l'emploi public dans la région (24,0 %) reste supérieur à celui observé au niveau national (22,0 %).

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/Estimations-trimestrielles-de-l-emploi-salarie-regional-au-deuxieme-trimestre>

La conjoncture en Occitanie. Septembre 2022

Banque de France, Bulletin de la banque de France, Octobre 2022, 16 p.

<https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales-occitanie-sep-2022>

Diagnostic territorial Occitanie

Pôle emploi Occitanie, Octobre 2022, 25 p.

Cette collection propose des diagnostics territoriaux déclinés sur les 13 départements et 44 bassins d'emploi de la région Occitanie. Elle apporte des repères clés et des éléments d'analyse sur l'emploi, les recrutements, les difficultés à recruter ou être recruté. L'ensemble de ces informations contribuent à identifier les principales problématiques du marché du travail pour chacun des territoires de la région.

<https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-territoire/occitanie/tous/tous/1>

Mise à jour des tableaux sur les caractéristiques des demandeurs d'emploi en Occitanie et dans ses départements – Juin 2022

Pôle emploi, Statistiques et indicateurs, Octobre 2022, 2 p.

Les demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi

Les demandeurs d'emploi cadres

Les demandeurs d'emploi femmes

Les jeunes demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi seniors

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an

Les demandeurs d'emploi bénéficiant du revenu de solidarité active

<https://www.observatoire-emploi-occitanie.fr/rechercher-des-documents/par-thematique/marche-du-travail/fiches-publics-specifiques/tous/1/tous/classique-thematique/>

L'essentiel des zonages en Occitanie

ANCELIN Guillaume, *Insee dossier Occitanie, n°16, Octobre 2022*

Mis à jour chaque année, ce dossier présente les principaux zonages pour la région Occitanie, qu'ils soient administratifs, d'étude ou d'action publique. Pour chacun d'eux, il fournit des indicateurs de population, superficie et densité de peuplement. La géographie de référence de cette édition est celle du 1^{er} janvier 2022. Depuis mai 2022, une nouvelle grille communale de densité à 7 niveaux a remplacé la grille à 4 niveaux. Cette édition 2022 de « L'essentiel des zonages en Occitanie » intègre ce changement et propose deux nouveaux zonages : les schémas de cohérence territoriale (SCoT) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6544382>

APPELS A PROJETS

Etudes sur l'évolution des métiers, les évolutions de carrières et la promotion - Fédération du commerce et de la distribution

Sélection du prestataire début novembre 2022

<https://www.fcd.fr/qui-sommes-nous/actualites-de-la-fcd/detail/appel-a-projet-etudes-sur-levolution-des-metiers-les-evolutions-de-carrieres-et-la-promotion/>

Réalisation d'actions de formation sur le thème "Action Economique" pour le compte du CNFPT

Date limite de réponse le 08 novembre 2022 à 12h00

<https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:%2222-139553%22>

Programme d'animation du Carif-Oref Occitanie : Appel à propositions

Dans le cadre de la mise en œuvre de son offre de service d'animations 2023, le Carif-Oref Occitanie sollicite les services de prestataires de formation. La consultation porte sur la conception et l'animation de 25 actions qui ont vocation à informer, sensibiliser et accompagner dans leurs pratiques les professionnels de la formation, de l'emploi et de l'orientation en Occitanie.

La date limite de dépôt des propositions est le 22 novembre 2023 à 17h00

<https://www.cariforefoccitanie.fr/actualite/programme-danimation-du-carif-oref-occitanie-appel-a-propositions/>

EGALITE PROFESSIONNELLE

L'Index de l'égalité professionnelle : utile mais imparfait

Bref CEREQ, n°428, Octobre 2022, 4 p.

Mis en place à partir de 2019, l'Index de l'égalité professionnelle oblige désormais toutes les entreprises de plus de 50 salariés à calculer et publier leur note en matière d'écart de rémunérations entre hommes et femmes. Sa mise en œuvre dans les entreprises révèle une réalité plus contrastée. Une enquête réalisée un an après la publication des premiers résultats permet d'en pointer les avancées et les limites.

<https://www.cereq.fr/lindex-de-legalite-professionnelle-utile-mais-imparfait>

Égalité professionnelle et QVCT : 10 recommandations pour négocier un accord

ANACT, Octobre 2022, 14 p.

Comment réduire les écarts importants qui subsistent entre les femmes et les hommes en matière de rémunération, de perspective de carrière, de conditions de travail, de santé ou encore d'équilibre de vie personnelle et professionnelle ?

Comment associer enjeux d'égalité professionnelle (EP) et la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) ? Comment les intégrer au dialogue social et à la stratégie de l'entreprise ?

Pour répondre à ces questions, l'Anact propose dix recommandations clés pour préparer et négocier un accord associant EP et QVCT.

Elles s'appuient sur l'analyse par l'Anact de cinquante accords signés en 2021 et 2022, au cœur d'une crise sanitaire particulièrement révélatrice d'inégalités.

Sans ambition d'être exhaustives, elles offrent des pistes concrètes pour intégrer les enjeux soulevés par l'égalité professionnelle à la stratégie de l'entreprise, au dialogue social et à l'organisation du travail.

<https://www.anact.fr/egalite-professionnelle-et-qvct-10-recommandations-pour-negocier-un-accord>

EMPLOI

Plan de réduction des tensions de recrutement - Phase 2

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Octobre 2022, 9 p.

Le ministère du Travail lance le deuxième volet de son plan initié en septembre 2021. Cette nouvelle phase mobilise le service public de l'emploi en articulation avec les branches professionnelles. Ce nouveau plan de mobilisation, co-construit avec les branches professionnelles, s'articule autour de 3 axes :

- des outils nouveaux pour répondre plus rapidement aux besoins des entreprises
- un ciblage du contrôle de la recherche d'emploi sur les métiers en tension
- une approche sectorielle co-construite par les entreprises et le Service Public de l'Emploi", avec une première illustration avec le secteur des transports routiers.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/plan-de-reduction-des-tensions-de-recrutement-phase-2>

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport annuel sur l'état de la France 2022 - Changer de boussole pour dépasser l'urgence et préparer l'avenir

Conseil économique, social et environnemental, Vie publique, Octobre 2022, 208 p.

Ce rapport sur l'état de la France (RAEF) décrit une situation économique et sociale post-crise sanitaire en 2022 qui bénéficie encore des effets du fort rebond de 2021 mais fait face à un risque de « slowflation » (croissance économique ralentie, inflation élevée, taux d'intérêt en hausse) qui pourrait peser sur les marges de manœuvre à court et moyen terme. L'idée-force que porte ce rapport est qu'il est impératif de sortir de la gestion des urgences et de se donner les moyens d'investir pour l'avenir, pour la transition écologique et la justice sociale.

Le RAEF 2022 comprend deux cahiers.

Le cahier 1 s'articule en trois parties :

- un constat sur la situation économique de la France en 2022 (un rebond, mais beaucoup d'incertitudes)
- un constat sur la situation sociale (une aggravation des inégalités, une détérioration du bien-être et de la santé, un affaiblissement continu des services publics)
- un constat sur la dégradation de la situation environnementale et la tension entre besoin d'investissements pour la transition écologique et contraintes d'endettement public

Le cahier 2 rassemble les analyses des « 10 nouveaux indicateurs de richesse » et du PIB, ainsi que deux contributions, celle de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité et celle de la Délégation aux Outre-mer.

<https://www.vie-publique.fr/rapport/286730-changer-de-boussole-pour-depasser-lurgence-rapport-etat-de-france-2022>

En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire

GARNERO Marguerite, GUILLANEUF Jorick, Insee Analyses, n°77, Octobre 2022, 7 p.

Selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le taux de pauvreté monétaire, c'est-à-dire la part de personnes pauvres dans la population, est de 13,9 % en 2020, soit une baisse de 0,7 point par rapport à l'année précédente. L'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie conclut quant à elle à une quasi-stabilité du taux de pauvreté, évalué selon cette source à 14,3 % en 2020.

En 2020 toutefois, la crise sanitaire a fragilisé les résultats des enquêtes : les conditions de collecte ont été dégradées par les restrictions de déplacement et la multiplicité des dispositifs financiers de soutien a compliqué la mesure des revenus.

Malgré ces divergences, les enquêtes s'accordent sur le fait que la pauvreté n'a pas augmenté en 2020 en dépit de l'ampleur de la crise et que les mesures de soutien aux ménages ont fortement contribué à contenir la hausse de la pauvreté. Elles convergent également sur la hausse du niveau de vie médian et sur un léger recul des inégalités de niveau de vie en 2020.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6542073>

FORMATION PROFESSIONNELLE

Annexe au projet de loi des finances pour 2023. Formation professionnelle - Jaune budgétaire

Plateforme des finances publiques, du budget de l'État et de la performance publique, Octobre 2022, 241 p.

Comme chaque année, ce document annexé au projet de loi de finances (PLF) pour 2023, fait le point sur la dépense de la Nation pour l'apprentissage et la formation professionnelle, à la fois par public et par financeur. Il est composé en 6 parties : Les orientations, crédits et lois de finances - La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage - Les financeurs de la formation professionnelle - Les interventions en matière de formation professionnelle - Les organismes de formation - Le contrôle de la formation professionnelle.

<https://www.budget.gouv.fr/documentation/documents-budgetaires/exercice-2023/le-projet-de-loi-de-finances-et-les-documents-annexes-pour-2023/jaunes-budgetaires-2023>

Collecte des contributions de formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage. Les évolutions 2021-2024

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion, Octobre 2022

Afin de poursuivre la simplification des démarches pour les entreprises en mettant en place un interlocuteur unique, les pouvoirs publics ont confié à l'Urssaf et à la MSA la collecte des contributions de formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage. Le point sur les dispositions en vigueur depuis le début de l'année 2022 et les changements à venir pour les employeurs en 2023 et 2024.

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/collecte-des-contributions-de-formation-professionnelle-et-de-la-taxe-d>

On a testé pour vous : la formation dans le métavers

Management de la formation, Octobre 2022

C'est l'une des innovations qui pourraient révolutionner la formation dans les années à venir. Les métavers commencent à être utilisés par certaines écoles pour délivrer des cours à distance. Quand pourra-t-on faire

de même en formation professionnelle ? Quels en sont les avantages et les inconvénients ? Est-ce vraiment très différent d'une classe virtuelle classique ?

<https://www.managementdelaformation.fr/reperes/2022/10/04/teste-pour-vous-formation-metavers/>

Metaverse, Blockchain, NFT, Web3... L'avenir de la formation ? Podcast

my-serious-game.com, Septembre 2022

Metaverse (ou Métavers ?), Blockchain, NFT, Web3... Simples buzzwords ou véritables révolutions ? Et quel avenir dans la formation professionnelle digitale ? Frédéric Kuntzmann (Président de My-Serious-Game) et Marc Eftimakis (Expert technique) confrontent leurs points de vue sur ces tendances et les opportunités qu'elles représentent (ou non) pour le secteur de l'EdTech.

<https://my-serious-game.com/podcasts/metaverse-blockchain-nft-web3-formation-digital-learning-makers-podcast>

Métavers en formation : une nouvelle étape ?

Communotic, Septembre 2022

De plus en plus d'écoles d'enseignement supérieur et de centres de formation manifestent un intérêt soutenu pour le métavers. Certaines vont même jusqu'à proposer des formations à 100 % métavers. Quels enjeux ? Quels objectifs ? Point d'étape en compagnie de quelques acteurs éclairés.

<https://communotic.normandie.fr/formation-multimodale-de-quoi-parle-t-on/articles-de-fonds/metavers-en-formation-une-nouvelle-etape>

La certification des diplômes d'Etat du travail social par les services déconcentrés de l'Etat

IGESR, IGAS, Juillet 2022, 97 p.

Les Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et les rectorats sont aujourd'hui impliqués dans la certification de treize diplômes d'Etat du travail social, suivant un processus complexe, qui fait également intervenir les présidents de conseil régional.

Le contrôle pédagogique des formations est insuffisant, pour des raisons à la fois juridiques et pratiques. Déléguer aux établissements l'organisation de l'ensemble des épreuves et la délivrance des diplômes impliquerait d'aplanir cette difficulté et de compenser le transfert de charges induit pour les établissements et les régions qui les financent à titre principal. La mission recommande une démarche au cas par cas, en privilégiant, pour les neuf diplômes post baccalauréat, la voie du rapprochement avec les universités. Ce rapprochement doit de manière plus générale être systématiquement encouragé (doubles diplômations, équivalences, « établissement composante »).

Elle recommande aussi de mieux valoriser les membres de jury dans le cadre professionnel et de favoriser l'implication des employeurs, notamment l'accueil de stagiaires, à travers les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM).

La mission recommande de veiller à la bonne articulation entre les diplômes d'Etat du travail social et les certifications potentiellement concurrentes, notamment le bachelor universitaire de technologie (BUT) carrières sociales, et de diligenter une mission spécifique sur la création d'une discipline « sciences humaines et sociales – travail social », pour mieux structurer la filière.

<https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article862>

INSERTION DES JEUNES

Quelles sont les trajectoires d'insertion des jeunes dans les métiers de la transition écologique ?

MAZARI Zora, MONCEL Nathalie, Céreq, Working paper n°16, 38 p.

Le projet de recherche C>Terre conduit par le Céreq et soutenu par un financement du Pic Dares, vise à comprendre la nature des besoins en compétences liées à l'écologisation du travail et des activités. L'analyse présentée ici repose sur un pari méthodologique : une mesure du « verdissement » des parcours d'insertion à partir du repérage dans les trajectoires des jeunes, des emplois dont l'exercice prend en compte les impacts sur l'environnement ou sont à finalité environnementale.

<https://www.cereq.fr/quelles-sont-les-trajectoires-dinsertion-des-jeunes-dans-les-metiers-de-la-transition-ecologique>

Connaissance, représentations et potentiel d'attractivité du Service Civique - Baromètre IFOP 2022

IFOP, Agence du service civique, Octobre 2022, 39 p.

Réalisée auprès de trois publics cibles - jeunes, grand public et DRH -, l'étude IFOP 2022 donne des clés pour mieux appréhender la connaissance de cette politique publique portée par l'Agence du Service Civique. Cette étude offre également l'occasion de questionner la jeunesse sur son engagement au quotidien. A l'heure où la question écologique devient tous les jours plus centrale, c'est la mobilisation des jeunes pour la planète à travers le Service Civique qui a été questionnée dans cette étude annuelle.

<https://www.service-civique.gouv.fr/presse-et-publications/communiqués-et-dossiers-de-presse/pour-le-climat-les-jeunes-font-le-choix-du-service-civique-pour-sengager>

L'Union Nationale des Missions locales et The Adecco Group signent une convention de partenariat national en faveur de l'accès à la qualification et à l'emploi des jeunes

Groupe Adecco, Octobre 2022

Cette convention traduit la volonté partagée d'encourager les relations pour développer les synergies et d'agir efficacement au profit des jeunes, notamment l'accent sur le dispositif du Contrat Engagement Jeunes. Se former, trouver un emploi, être accompagné(e) dans son parcours pour se construire et s'épanouir professionnellement autant d'objectifs communs fixés.

<https://www.groupe-adecco.fr/articles/lunion-nationale-des-missions-locales-et-the-adecco-group-signent-une-convention-de-partenariat-national-en-faveur-de-laccess-a-la-qualification-et-a-lemploi-des-jeunes>

SECTEURS D'ACTIVITE - METIERS

Chiffres clés des professions libérales 2022

UNAPL, Octobre 2022, 60 p.

Synthèse des dernières statistiques disponibles sur les professions libérales : le nombre de professionnels, la répartition géographique ou par âge, les principales données comptables d'entreprises libérales... ainsi que des données détaillées pour quelques professions libérales du droit, de la santé ou techniques.

<https://www.unapl.fr/unapl-et-vous/actualites/publication-chiffres-cles-professions-liberales-edition-2022>

Rapport sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à faire évoluer la formation de sage-femme

SENAT, Octobre 2022, 59 p.

Profession médicale, les sages-femmes françaises exercent les compétences les plus étendues d'Europe au service de la santé des femmes. Pourtant, la profession exprime un profond mal-être et reste insuffisamment reconnue. Cette proposition de loi, transmise par l'Assemblée nationale, entend rénover la formation des sages-femmes pour l'adapter aux évolutions profondes de la profession.

Le panorama des industries agroalimentaires 2022

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Octobre 2022, 140 p.

Ce document propose un tour d'horizon de ce secteur, représenté par plus de 15 000 entreprises et employant 440 000 salariés, un secteur qui compte des multinationales implantées dans le monde entier tout en étant composé à 98 % de TPE/PME.

À cet égard, en cette période de crise, le secteur de l'industrie agroalimentaire fait face de très nombreux défis : assurer une plus juste répartition de la valeur, agir pour la décarbonation, reconquérir des parts de marché à l'export, répondre aux nouvelles attentes des consommateurs, moderniser son potentiel industriel, intégrer la révolution numérique, adapter ses compétences, renforcer l'attractivité de ses métiers, etc.

Enfin ce panorama 2022 présente l'ensemble des enjeux de compétitivité en analysant les tendances récentes et le rôle des politiques publiques pour capter les formidables opportunités de développement de ce secteur.

<https://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires>

Les industries françaises de défense

Vie publique, Septembre 2022

Troisième exportateur mondial de matériel de défense, la France dispose d'une industrie capable d'assurer la quasi-totalité des équipements nécessaires à son armée. Regroupant près de 2 000 entreprises totalisant un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros, le secteur est amené à repenser son modèle de développement. D'après l'Observatoire économique de la défense, la base industrielle et technologique de défense (BITD) regroupe près de 2 000 entreprises (dont une grande majorité de petites et moyennes entreprises) totalisant un chiffre d'affaires pour les seules activités défense de près de 30 milliards d'euros (soit environ un quart de leur chiffre d'affaires total). Cet ensemble s'organise en filières ou en écosystèmes complexes, mêlant assembleurs-systèmeurs-intégrateurs (Airbus Group, Naval Group et Dassault Aviation par exemple), équipementiers (Safran, MBDA, Thales...) et un vaste réseau de sous-traitants spécialisés. Plus largement, elle implique également des établissements de recherche, et concourt ainsi dans son ensemble à la conception, à la production, à la maintenance et au démantèlement des équipements militaires. Bien que de petite taille comparativement à d'autres secteurs industriels, les industries de défense françaises concentrent néanmoins un savoir-faire technique unique dont la France tire une grande partie de sa puissance militaire.

<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/286199-les-industries-francaises-de-defense-par-benoit-rademacher>

Le tourisme de proximité : un atout économique et écoresponsable pour la France

Asteres, Juillet 2022, 34 p.

Le cabinet ASTERES a été mandaté par le Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs pour mener une étude économique sur le poids économique et environnemental du tourisme de proximité en France.

Le tourisme de proximité constitue un atout économique majeur pour la France. Selon les estimations d'Asterès, en 2019 les touristes s'étant rendus sur un lieu de vacances en France à moins de 500 km de chez eux (défini comme le tourisme de proximité pour le reste de l'étude) ont représenté 57 % des nuitées touristiques. En termes économiques, cela équivaut à 65 Mds EUR de dépenses, soit la création ou le maintien de 240 000 emplois directs. En ajoutant les effets indirects et induits, la contribution totale du tourisme de proximité s'élève à 100 Mds EUR et 760 000 emplois en 2019. Cela représente environ 40 % de l'activité issue du tourisme.

Par-delà son poids économique direct, indirect et induit, le tourisme de proximité revêt trois caractéristiques qui produisent des externalités intéressantes :

- le tourisme de proximité agit comme un filet de sécurité en cas de crise touristique
- pour un poids économique légèrement moins important, le tourisme de proximité génère largement moins de CO2 que le tourisme longue distance

- le tourisme de proximité bénéficie particulièrement aux régions rurales. Le tourisme de proximité génère la majorité des revenus et des emplois issus de la consommation touristique dans neuf régions françaises sur treize (toutes à l'exception de l'Ile-de-France, de la région PACA, des Pays de La Loire et du Grand Est).

<https://asteres.fr/etude/le-tourisme-de-proximite-un-atout-economique-et-ecoresponsable-pour-la-france/>

TRAVAIL

Evaluer les facteurs de risques psychosociaux : l'outil RPS-DU

INRS, Octobre 2022, 47 p.

Ce document porte sur la démarche d'évaluation des risques psychosociaux (RPS) en entreprise, en vue de leur intégration dans le document unique d'évaluation des risques professionnels et de la mise en place de mesures de prévention.

<https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206403>

VAE

1 000 parcours de validation des acquis de l'expérience, un dispositif bénéfique relancé

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, Octobre 2022

Le dispositif 1 000 parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) au profit des étrangers primo-arrivants, lancé à titre expérimental depuis fin 2020 par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et le ministère de l'Intérieur, est reconduit jusqu'au 30 juin 2023.

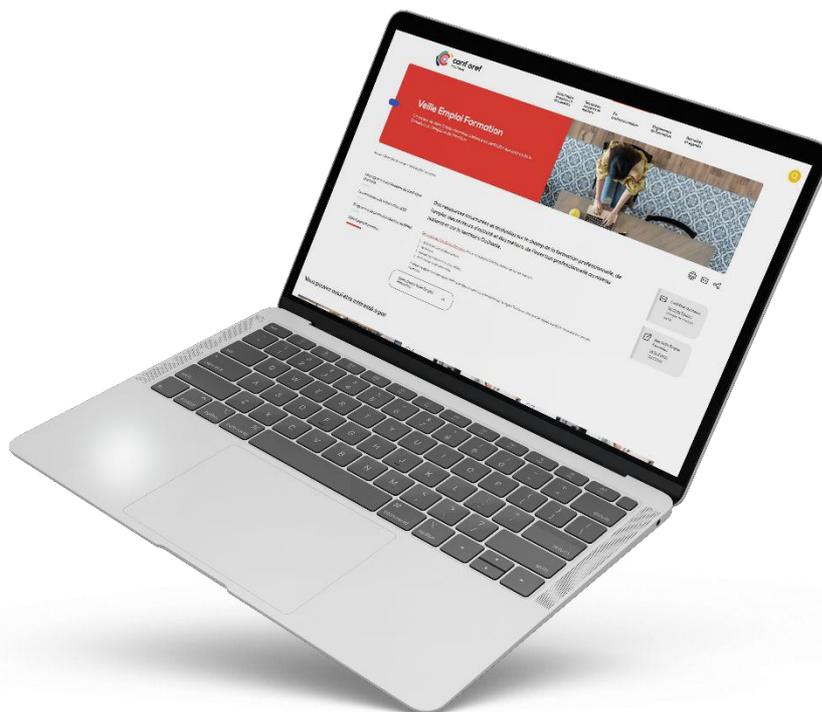
Un recueil d'avis sur le dispositif auprès de bénéficiaires a démontré une dynamique positive de celui-ci : des délais de certification beaucoup moins longs que pour un parcours classique (7 mois au lieu de 16) et un accès à la VAE simplifié, ce qui a encouragé sa relance. Le dispositif prévoit trois différentes modalités de validation officielles des compétences : l'obtention d'un titre professionnel, ou la délivrance d'un ou de plusieurs certificats de compétences professionnelles, ou la reconnaissance des savoir-faire professionnels

Le dispositif s'adresse aux primo-arrivants, signataires d'un contrat d'intégration républicaine, avec une expérience professionnelle d'un an. Le niveau linguistique requis dépend de la certification et du métier visé. A titre d'exemple, la délivrance d'un certificat de compétence professionnelle ou d'un titre professionnel nécessite de savoir rédiger des dossiers spécifiques liés à la demande de validation. A l'opposée, le niveau linguistique demandé dans le cadre de la reconnaissance des savoir-faire professionnels est moins important.

<https://www.ofii.fr/1-000-parcours-de-validation-des-acquis-de-l'experience-un-dispositif-benefique-relance/>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>



La veille emploi-formation du Carif-Oref Occitanie

Directeur de publication : Pierre MONVILLE

Rédaction : Sandrine ROUSSEL

Réalisation : Carif-Oref Occitanie



Projet cofinancé par le Fonds Social Européen